

Publié le 26 février 2014.  
Dernière modification : 20 janvier 2025.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

# SOCIÉTÉ D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'OUBANGUI

participation de la [Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles](#)

S.A., 20 décembre 1927.



[Coll. Serge Volper](#)

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'OUBANGUI  
Société anonyme

Capital : 10 millions de fr.

divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Courcier, notaire à Paris, le 20 décembre 1927  
et modifiés par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 1928

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*  
du 12 avril 1928

Siège social à Paris

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR  
entièrement libérée  
CATÉGORIE " B "

Un administrateur : René d'Andrimont  
Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration : G. Suard  
P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

---



Coll. Jacques Bobée

*Idem*

Signature différente à droite.

---

Pierre Kalck, *Histoire de la R.C.A.*, 1974, p. 242 :

Dès la fin de la [Première] Guerre mondiale, des Belges du Congo constituaient un « Syndicat minier de l'Oubangui-Chari » qui effectuait quelques prospections dans le Nbomou en basse Kotto. [...] D'autre part, les permis du « Syndicat minier de l'Oubangui-Chari » étaient rachetés par l'ingénieur Jean Carnot <sup>1</sup> de qui constituait, avec l'aide d'un groupe de financiers français et belges, une « Compagnie d'exploitations minières de l'Oubangui-Chari. ».

---

## CONSTITUTION

Société d'exploitations minières de l'Oubangui.  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 24 janvier 1928)

Capital 1.200.000 fr. divisé en 12.000 actions de 100 fr. Apports : 700 actions A privilégiées, 8.300 actions B ordinaires au Syndicat minier de l'Oubangui-Chari. Siège social, à Paris, 94, rue de la Victoire. Conseil d'administration : MM. R. d'Andrimont <sup>2</sup>, G. Poinset de Sivry <sup>3</sup>, G. Froment-Guiesse [Bq comm. d'études et entreprises

---

<sup>1</sup> Carnot (Jean)(1881-1969) : ingénieur civil des mines, fondateur et ancien président de la Compagnie française du zinc. Voir [encadré](#). Déjà associé à la BCEEM dans la Compagnie du Sud-Marocain.

<sup>2</sup> René d'Andrimont : ingénieur des mines de Liège. ingénieur-géologue, professeur de géologie et d'hydrologie à l'Institut agricole de l'État (Belgique)(1910), conférence sur le Katanga (1913)...

<sup>3</sup> *Gontran* Robert Poinset de Sivry (Sèvres, 1875-Paris, 1933) : du Corps du commissariat des troupes coloniales au Tonkin, il sert aux Mines du Pia-Ouac (1912-1914), entre au conseil des Rizeries de la Seine (1912-1914), devient après guerre administrateur délégué de la Société indochinoise de transports et représentant de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles (BCEEM) au conseil de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui, de la Compagnie foncière de l'Afrique, de la Société générale du commerce extérieur (Madagascar, La Réunion), de la Minière du Diahot (Nouvelle-Calédonie), de la Banque coloniale nord-africaine à Alger. Officier de la Légion d'honneur du 12 juillet 1923 : sous-intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe. Ancien élève de l'École coloniale.

mutuelles (BCEEM)], J. Carnot. Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Courcier, notaire à Paris. — *Petites Affiches*, 22 janvier 1928.

---

Société d'exploitations minières de l'Oubangui  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 février 1928)

Nouvellement constituée, cette société anonyme a pour objet, plus particulièrement dans les colonies françaises, l'étude et l'exploitation de toutes affaires et surtout de celles concernant l'industrie minière de l'or, des métaux rares et gemmes, sous toutes ses formes.

Le capital est de 1.200.000 fr. représenté par 1.200 actions A privilégiées et 10.800 actions B ordinaires de 100 fr. chacune ; 6.300 de ces dernières, ainsi que 700 des actions A ont été allouées au Syndicat minier de l'Oubangui-Chari, qui reçoit, en sus, 30.000 des 40.000 parts de fondateur créées. Le conseil est autorisé, dès à présent, à porter le capital à 10 millions.

Les premiers administrateurs sont : MM. René d'Andrimont, ingénieur ; Gontran Poinset de Sivry, Georges Froment-Guieysse et Jean Carnot, ingénieur.

---

De l'or dans l'Oubangui ?  
(*Les Annales coloniales*, 12 avril 1928)

Des découvertes d'or, très intéressantes, auraient été faites par les Belges dans l'Oubangui-Chari.

La Société belge d'exploitations minières de l'Oubangui y a envoyé une première mission se composant de nombreux agents qui se sont embarqués sur l'*Anversville* le 27 mars.

D'autres missions, plus importantes, suivraient à bref délai.

Il est évident que l'A.-E. F. semble présenter au point de vue minier certaines perspectives d'avenir. Les quartz de la vallée du Kouango sont susceptibles de receler de l'or ; on en a eu jadis de fortes présomptions, mais rien ne les a confirmées.

Profitons de cette sensationnelle information pour signaler avec notre confrère l'*Étoile de l'A.-E. F.* de Brazzaville, la formation de la Société d'exploitation minière équatoriale dont le Mayumbe est le rayon d'action.

---

Publicité  
**COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES\***  
(*Les Annales coloniales*, 19 novembre 1928)

[...] Par suite des ententes que la compagnie a passées avec le groupe de la Banque de Bruxelles et de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui, elle [la CEM] s'est fait rétrocéder 52 permis miniers dans une zone particulièrement intéressante et elle a acquis des droits importants dans l'activité de ce groupe. [...]

---

**SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU CONGO FRANÇAIS\***  
(*Le Journal des finances*, 8 mars 1929)

[...] La Société d'exploitations minières de l'Oubangui est née tout à la fin de 1927 ; son capital n'était alors que de 1.200.000 fr. ; mais on a créé tout de suite 40.000 parts de fondateur, remises à un certain Syndicat minier de l'Oubangui-Chari. On ne sait rien des conditions dans lesquelles elle a poursuivi, jusqu'ici, son existence. La société a publié, le 9 avril 1928, une notice en vue de la négociation de ses titres. Nous ne savons pas s'ils se négocient effectivement et non plus, par conséquent, le prix auquel ou pourrait les négocier. Le premier exercice a dû se terminer le 31 décembre passé. [...]

---

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES\*  
(*Le Journal des débats*, 4 mai 1929)

Une assemblée extraordinaire tenue le 2 mai, a décidé l'augmentation du capital de 20 à 40 millions de francs par la création de 200.000 actions de 100 fr., dont 50.000 entièrement libérées attribuées en représentation d'apports et comprenant 35.975 actions B et 673 actions A Société d'exploitations minières de l'Oubangui.

---

OUBANGUI-CHARI  
LA VIE ÉCONOMIQUE  
Concessions minières  
(*Les Annales coloniales*, 12 août 1929)

Le *J. O. de l'A.-E. F.* du 1<sup>er</sup> juillet 1929 a publié des arrêtés accordant des permis de recherches minières à la Société d'exploitations minières de l'Oubangui (45) ; à M. Bonnel de Mézières (16)

---

*Martial-Henry MERLIN* (1860-1935), président

Administrateur aux îles Gambier (1887), aux îles Marquises, au Sénégal (1901) ; secrétaire général du gouvernement du Congo (1897), de la Martinique (1899) ; gouverneur de la Guadeloupe (1901) ; gouverneur du Congo (1908) ; gouverneur général de l'AEF (1908-1917), de Madagascar (1917-1918), de l'Afrique Occidentale française (1919-1923), gouverneur de l'Indo-Chine (1922-1925), puis délégué permanent à la commission des mandats auprès de la Société des Nations.

Il collectionne ensuite les mandats sociaux. Voir [encadré](#).





Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'OUBANGUI

Société anonyme

Capital : 10 millions de fr.

divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Courcier, notaire à Paris, le 20 décembre 1927  
et modifiés par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 1928

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*  
du 22 décembre 1929

Siège social à Paris

PART DE FONDATEUR AU PORTEUR

Le président du conseil d'administration : Martial Merlin

Un administrateur ou par délégation du conseil d'administration : M. Faure (?)

P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez





Coll. Jacques Bobée

Idem, avec à droite la signature de Bobichon.

MINES MÉTALLIQUES  
(*La Journée industrielle*, 31 janvier 1930, p. 2, col. 4)

Société d'Exploitations minières de l'Oubangui— Siège transféré du 6, avenue du Coq au 2, rue Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 29 décembre 1930)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 janvier 1931, p. 37)

PARIS. — Modification. — Société d'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'OUBANGUI, 2, St-Thomas-d'Aquin. — Transfert du siège, 43, Bac. — 28 nov. 1930. — *Petites Affiches*.

---

1931 (Janvier) : faillite de la BCEEM

---

AEC 1931/487 <sup>4</sup> — Sté d'exploitations minières de l'Oubangui (S.E.M.O.)

Siège : 43, rue du Bac, Paris 7<sup>e</sup>.

Capital. — S.A. fondée le 30 décembre 1927, 10 millions de fr. en 1.200 actions A privil. et 98.800 actions B de 100 fr. libérées.

6.300 actions B et 700 actions A ont été allouées au Syndicat minier de l'Oubangui-Chari qui a reçu en outre 30.000 des 40.000 parts de fondateur.

Capital autorisé : 10 millions.

Conseil. — MM. Martial Merlin, présid. ; G[onzague] de Bellescize <sup>5</sup>, H[enri] Bobichon <sup>6</sup>, A[ndré] Chastel [Peñarroya], G[aston] Collet <sup>7</sup>, général Duport [de la

---

<sup>4</sup> Archives Serge Volper.

<sup>5</sup> Gonzague de Bellescize (1865-1957) : ingénieur ECP, président des [Mines de Sidi-Bou-Aouane](#). Déjà partenaire de Pernot et Richoux dans les Mines de Ras-el-Ma.

<sup>6</sup> François *Henri* Bobichon : né le 2 mai 1866 à Saint-Étienne (Loire). Ancien administrateur des colonies, notamment en Oubangui. Ancien administrateur de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles (BCEEM). Président de la Compagnie de l'Ouhamé et de la Nana.

<sup>7</sup> Gaston Collet (Belgique) : déjà administrateur de la Compagnie équatoriale de mines au titre du Syndicat Crégéco (Crédit général du Congo).

Compagne équatoriale de mines], G[eorges] Pernot, H[enri] Prangey <sup>8</sup>, G[eorges] Richoux <sup>9</sup>, D[ésiré] de Schoonen <sup>10</sup>, M[aurice] Sluys <sup>11</sup>.

---

EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'OUBANGUI  
(*Le Journal des débats*, 19 juillet 1933)

Il ne sera encore pas présenté de comptes de profits et pertes pour l'exercice écoulé, à l'assemblée convoquée pour le 31 juillet.

---

EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'OUBANGUI  
(*Le Journal des débats*, 2 août 1933)

L'assemblée tenue le 31 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1932, ne comportant pas de compte de profits et pertes.

Le solde des frais généraux de l'exercice, soit 130.775 fr., a été affecté aux frais de premier établissement qui sont passés à 1 million 414.675 fr.

Le rapport souligne que les travaux, complètement arrêtés depuis la fin de 1931, n'ont pas repris au cours de l'exercice 1932. La société s'est bornée à renouveler les permis qui pouvaient présenter un certain intérêt, alors qu'elle abandonnait ceux que des études antérieures avaient démontrés stériles. La société reste ainsi titulaire de 183 permis au 31 décembre dernier.

---

Société d'exploitations minières de l'Oubangui  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> décembre 1935)

Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 4 décembre en vue d'examiner la situation et de prononcer éventuellement la liquidation.

---

<sup>8</sup> Henri Prangey (1887-1967) : fils de Louis Prangey, ingénieur ECP, président de la Chambre des ingénieurs conseils de France, et d'Henriette Berthon. X 1905, ingénieur des poudres et salpêtres, licencié en droit et ès sciences. Marié en 1912 à Angoulême avec Solange Bonafous. Fondateur de la poudrière de Bergerac, directeur de celle de Toulouse pendant la Grande Guerre, secrétaire général de l'Office de reconstitution industrielle, chef de cabinet de Louis Loucheur au ministère des régions libérées, conseiller d'État en service extraordinaire (déc. 1921). Administrateur de la Société d'entreprises générales et de travaux publics (sept. 1919), avec son père, de la Société industrielle de gérance et d'exploitations (juin 1922), de l'Union toulousaine d'entreprises (mai 1924), de la Société pour le développement de l'outillage national et pour l'utilisation des prestations en nature (1926), de la Compagne minière de l'Afrique du Nord et de ses filiales : Mines d'Aouli et Société marocaine des mines de l'Outat, des Exploitations minières de l'Oubangui. Plus tard à l'Union industrielle de crédit, à l'Union financière d'Extrême-Orient, etc.

<sup>9</sup> Georges Pernot et Georges Richoux : ingénieurs des mines, souvent associés à la Banque Bénard, fondateurs de la Compagne équatoriale de mines. Voir [encadré](#).

<sup>10</sup> Désiré de Schoonen, Bruxelles : administrateur des Entreprises arboricoles et agricoles à Casablanca (1927) et des Mines d'Aouli (1937).

<sup>11</sup> Maurice Sluys : ingénieur-conseil de la Banque de Bruxelles, administrateur de la Compagne du Maroc pour le commerce et l'industrie, de la Société minière d'Almagrera, de sa filiale la Compagne minière de l'Afrique du Nord et sous-filiales : Mines d'Aouli (1926) et Société marocaine des mines de l'Outat (1927) ; des Mines de Saint-Pardoux (Dordogne)(1926), de la Compagne équatoriale de mines (1929), des Exploitations minières de l'Oubangui, des Entreprises minières au Congo belge « Semco » (1936)...



---

Société d'exploitations minières de l'Oubangui  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 février 1936)

L'assemblée extraordinaire de la Société d'exploitations minières de l'Oubangui, tenue le 27 décembre, a décidé la mise en liquidation de la société, dont les pertes dépassent les trois quarts du capital.

---